

Conseil Municipal
Séance publique 07/04/25

/ Délibération DEL25_04_07_6

VOIRIE. Dénomination de la rue située entre la rue Paul Bert et la rue du Château, au droit du projet de maison des mémoires

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 35

Date de la convocation 31/03/2025

Présidente Madame Michèle PICARD

Secrétaire Monsieur Nicolas PORRET

Présent·e·s : Madame Michèle PICARD, Monsieur Nacer KHAMLA, Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Madame Véronique FORESTIER, Monsieur Lanouar SGHAIER, Madame Samira MESBAHI, Monsieur Djilannie BENMABROUK, Madame Véronique CALLUT, Monsieur Bayrem BRAIKI, Monsieur Nicolas PORRET, Madame Patricia OUVRARD, Monsieur Ndiaye HAMDIA TOU, Madame Monia BENAÏSSA, Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Valérie TALBI, Monsieur Aurélien SCANDOLARA, Madame Sophia BRIKH, Madame Joëlle CONSTANTIN, Madame Yolande PEYTA VIN, Monsieur Pierre MATEO, Monsieur Saïd Hamidou ALLAOUI, Monsieur Jeff ARIAGNO, Madame Amel KHAMMASSI, Madame Christelle CHARREL, Monsieur Karim SEGHIER, Monsieur Murat YAZAR, Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Albert NIGRA, Monsieur Cyril SANTANDER, Madame Marie-Danielle BRUYERE, Monsieur Lionel PILLET, Monsieur Maurice IACOVELLA, Monsieur Alexandre DALLERY, Madame Fatma LOUCIF HAMIDOU CHE, Monsieur Damien MONCHAU

Absent·e·s / Excusé·e·s : Monsieur Lotfi BEN KHELIFA, Madame Sandrine PICOT, Madame Estelle Sophia JELLAD, Madame Fazia OUATAH, Monsieur Farid BEN MOUSSA, Madame Camille CHAMPAVERE

Dépôt de pouvoir Madame SOUAD OUASMI **donne pouvoir à** Monsieur Ndiaye HAMDIA TOU, Monsieur Jean-Maurice GAUTIN **donne pouvoir à** Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Nathalie DEHAN **donne pouvoir à** Monsieur Nicolas PORRET, Monsieur Idir BOUMERTIT **donne pouvoir à** Madame Monia BENAÏSSA, Monsieur Yannick BUSTOS **donne pouvoir à** Madame Patricia OUVRARD, Madame Aude LONG **donne pouvoir à** Monsieur Benoît COULIOU, Monsieur Aurélien ARNOULD **donne pouvoir à** Monsieur Cyril SANTANDER, Monsieur Yalcin AYVALI **donne pouvoir à** Madame Fatma LOUCIF HAMIDOU CHE

Le bâtiment situé à proximité de la rue du Château, qui fut une mairie de 1881 à 1975 avant de devenir le musée de la Résistance et qui porte aujourd'hui le nom de Maison Henri Rol-Tanguy, s'apprête à connaître une transformation majeure.

Afin de conserver dans l'espace public le nom d'Henri Rol-Tanguy, et dans une volonté d'associer également celui de son épouse Cécile, il apparaît nécessaire d'identifier un nouvel emplacement symbolique. La rue située entre la rue du Château et la rue Paul Bert, devant l'ancienne mairie, aujourd'hui représentant une partie de la place Sublet, a été retenue à cet effet. Renommer cette voie rue Cécile et Henri Rol-Tanguy permet de préserver leur mémoire tout en renforçant l'identité historique de ce secteur.

Henri et Cécile Rol-Tanguy sont deux figures majeures de la Résistance française pendant la Seconde Guerre mondiale. **Henri Rol-Tanguy** (1908-2002), ouvrier métallurgiste et militant communiste, est surtout connu pour son rôle de chef des Forces françaises de l'intérieur (FFI) à Paris lors de l'insurrection d'août 1944, qui a conduit à la libération de la capitale. **Cécile Rol-Tanguy** (1919-2020), son épouse, également militante communiste, a joué un

rôle crucial en tant qu'agente de liaison et dactylographe pour la Résistance. Grand-oncle de la région d'origine, elle représente les femmes résistantes. Ensemble, ils incarnaient un couple engagé dans la lutte contre l'occupation nazie, symbole de courage et de dévouement à la liberté.

Par cette initiative, la Ville de Vénissieux réaffirme son attachement au travail de mémoire et à la transmission des valeurs qui fondent notre démocratie.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.2121-30 ;

Vu la délibération datée du 23 novembre 1940 portant dénomination de la place Léon Sublet ;

Vu la délibération n°21 datée du 17 décembre 2002 portant attribution du nom de Colonel Henri Rol-Tanguy à l'ancienne Mairie Place Léon Sublet ;

Vu le projet de Maison des Mémoires initié par la Ville sur le site de l'ancien musée de la Résistance ;

Considérant l'importance de Cécile et Henri Rol-Tanguy dans l'histoire de la Résistance française ;

Considérant la volonté de la Ville d'inscrire leur mémoire dans le patrimoine culturel, historique et en projet de Vénissieux ;

Le Conseil municipal,

Le rapport de Monsieur SGHAIER, entendu

Réception du pouvoir donné par M. Idir BOUMERTIT à Mme Monia BENAÏSSA

Arrivée de M. Damien MONCHAU

après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

DÉCIDE

- Renommer la partie de la place Sublet comprise entre la rue du Château et la rue Paul Bert : « Rue Cécile et Henri Rol-Tanguy » ; le reste de la délibération datée du 23 novembre 1940 restant inchangé pour le surplus ;
- Autoriser Madame le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer l'ensemble des documents permettant d'exécuter la présente délibération.

Par délégation du Maire,

Le secrétaire,

Nacer KHAMLA
Premier Adjoint

Monsieur Nicolas PORRET